



Saint Cyr Arts Martiaux
Dojo de la Rémarde
91410 Saint Cyr sous Dourdan

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014 : Mickaël Bourge (Président), Geoffrey Vernier (Trésorière), Jeand DeGrandcourt (Secrétaire),
André Bourge (correspondance maire), Ranjit Danabalou (professeur) et Stéphane Créte (professeur)

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Chers budokas,

La prochaine assemblée générale de Saint Cyr Arts Martiaux se tiendra le Jeudi 03 Juillet 2014 de 20h00 à 21h30 au dojo de la Rémarde.

L'ordre du jour est le suivant :

- Bilan de l'année écoulée
 - o Actions Menées ; gestion de l'association
 - o Rapport de trésorerie : situation financière et approbation des comptes
- Montant de la cotisation 2014/2015
- Heures des cours pour 2014/2015, nouveau cours enfant
- Situation morale de l'association, remerciement des professeurs
- Sensibilisation au changement de bureau l'année prochaine
- Situation nationale du Nihon Budo et interaction avec les autres clubs
- Questions diverses

Si vous désirez qu'un autre point soit porté à l'ordre du jour de cette AG, il vous est demandé d'en faire part avant le mercredi 02 juillet auprès du bureau de Saint Cyr Arts Martiaux (nihonbudosaintcyr@gmail.com).

En espérant vous voir nombreux lors de cette assemblée générale, je vous prie de croire, chers amis, à l'expression de mes meilleurs sentiments

Mickael Bourge, Président de Saint Cyr Arts Martiaux